

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE COUBISOU DU 5 JUIN 2026

Nombre de membres :		Date de la convocation :	28/05/2026
Afférents au Conseil Municipal :	11	Date d'affichage :	28/05/2026
En exercice :	11		
Présents :	11	Pouvoirs	

L'an **deux mille vingt-six** et le **cinq juin** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Patricia NOËL**.

Présents : Patricia NOËL, Maire

Denis BOULDOIRES, FloreCHANTELOT, Alain PRADALIER, Adjoints

Benjamin BERTUOL, Christian CHAUDIERES, Corinne CORDELIER, Manon LACAZE, Frédéric MAUREL, Catherine ORSAL, Mélanie RAMIREZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : 0

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : 0

FloreCHANTELOT a été nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Décisions du Maire
- Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales
- Questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme FloreCHANTELOT est désignée comme secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :

Aucune observation n'est faite, le procès-verbal de la séance du 4 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents.

DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération 20260320-05 du 320 mars 2026 de délégation du conseil municipal à Madame le Maire,

Madame le Maire rend compte des décisions prises depuis le précédent conseil telles que mentionnées ci-après :

2026-06 du 5 mai 2026	Signature du devis N°000014 NATP EURL Cyril ALDEBERT pour la réfection d'une piste forestière après une coupe, forêt des Mazes
2026-07 du 28 mai 2026	Signature du devis N°0001015 NATP EURL Cyril ALDEBERT pour l'aménagement et empiérement du chemin rural allant à Dourrieux

01- DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS
--

Vu le code électoral;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*);

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de Coubisou

Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Alain PRADALIER, M. Denis BOULDOIRES, M. Benjamin BERTUOL et Mme Manon LACAZE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres et en toutes lettres	
NOËL Patricia	10	Dix
PRADALIER Alain	1	Un

Proclamation de l'élection des délégués

- Mme Patricia NOËL née le 23/10/1967 à RODEZ (12)

A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Élection des suppléants

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés (b-(c+d))	11
Majorité absolue	6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres et en toutes lettres	
BOULDOIRES Denis	11	Onze
LACAZE Manon	11	Onze
PRADALIER Alain	10	Dix
CHAUDIERES Christian	1	Un

Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour) puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

- M. BOULDOIRES Denis, né le 14/11/1962 à RODEZ (12)

A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

- M. PRADALIER Alain, né le 12/04/1962 à RODEZ (12)

A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

- Mme LACAZE Manon, née le 09/07/1992 à RODEZ

A été proclamé élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 5 juin 2026 à vingt-et-une heures dix minutes, en triple exemplaire¹, a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

QUESTIONS DIVERSES

• Village de Coubisou :

Mme Catherine ORSAL, conseillère, informe qu'après l'intervention du prestataire le nettoyage et l'entretien du cœur de village ne sont pas satisfaisant. Il faudrait revoir les prestations demandées avec lui et solliciter le conseil de l'adjoint sortant ayant géré ce dossier pour faire un point précis sur le travail demandé au prestataire.

Pour information un nouvel entrepreneur s'est installé sur la commune dans ce domaine. Il serait intéressant de le contacter ainsi que deux autres entreprises d'entretien d'espaces verts → Denis BOULDOIRES Adjoint et Benjamin BERTUOL Conseiller, s'occuperont de ce dossier.

Le banc situé dans le village de Coubisou sera prochainement réparé.

• Entretien communal

La possibilité de recruter un agent communal pour assurer l'entretien des espaces publics et les petits travaux de bricolage est évoquée.

La piste du recrutement d'un vacataire, solution plus souple qu'une embauche classique, sera étudiée.

- Enquête publique

Demande de Madame le Maire à Frédéric Maurel, conseiller, de se renseigner sur le prix du m² du terrain agricole

- Lotissement communal

Les derniers documents administratifs ayant été obtenus, la commercialisation des lots va pouvoir débuter.

Il reste à attendre la validation du Service de gestion Comptable concernant le coût de revient au m² afin de fixer le prix de vente.

Le lotisseur privé pourrait prochainement signer pour la vente d'un premier lot.

- Depuis le 18 mai arrivée d'un nouvel agent au sein du secrétariat en tant qu'assistant de gestion administrative, madame le Maire lui proposera de participer à un prochain conseil municipal
- Plusieurs partenaires souhaitent rencontrer l'équipe municipale : la Communauté de Commune, conseillers départementaux, le PNR,
- Pour faire suite au conseil municipal du 4 mai 2026 Corinne CORDELIER, conseillère municipale, a demandé à un administré s'il acceptait d'être le référent ARS de la commune, il a répondu positivement.
- Merci à Catherine Orsal, conseillère municipale et Flore CHANTELOT, adjointe pour le fleurissement de Coubisou
- Distribution des sacs jaunes et oranges à faire paraître dans le bulletin D'ESPALION :
-le mercredi 24 juin de 17h à 20h Mme le Maire et Catherine Orsal, conseillère
-et samedi 27 juin de 10h à 12h : à planifier
- Déchet sauvage sous la Mairie
- Demande de madame le Maire aux Bâtiments de France de venir en conseil sur le patrimoine communal :
La clé de voute de la porte de l'église du Monastère a bougé. L'architecte des Bâtiments de France est venu et a listé les précautions à prendre et les petites réparations à faire afin de maintenir les bâtiments. Pour lui la clé de voute ne met pas en danger la bâtisse. Il faut rejoiner certaines pierres et nettoyer les mousses et arbustes poussant sur les murets.
Il faut prévoir de boucher les trous des vitraux.
La Chapelle de Cabrespine est à mettre hors d'eau, chenaux et drainage de l'eau.
Fontaine de la Fombie : Il serait dommage de pas envisager une restauration, possibilité d'aide du Patrimoine.
- Pas de nouvelle du peintre pour les boiseries (fenêtres et portes) de la Mairie

- Hameau des Mazes :

Les Mazes, début des travaux réseaux d'eaux (apport de l'eau aux habitants et amélioration réseau pluvial)

- **Le Monastère :**

Les maçons du Monastère ont commencé les travaux de réfection de l'escalier.

Mur du Monastère : Les maçons reviendront terminer au début de l'automne, après leurs congés, car nous sommes toujours dans l'attente de la réponse d'Enedis concernant le déplacement de la ligne alimentant la maison située au-dessus.,

Pour la balustrade à réaliser en surplomb du mur, demander un devis à plusieurs entreprises et contacter le propriétaire de la maison pour les travaux sur sa partie.

- Lundi 8 juin réunion avec les associations à 20h30, en même temps proposer une date pour organiser un moment de convivialité avec les habitants de la commune au mois de septembre.

- **Accueil de loisirs :**

- La convention liant l'association gestionnaire du centre de loisirs à la commune d'Espalion (participation annuelle de 6 000 € versée par la commune) arrive à échéance fin 2026. Monsieur le Maire d'Espalion souhaite dénoncer cette convention et lancer une délégation de service public (DSP) pour la gestion du service.
 - Il envisage également de réaliser des travaux de mise aux normes dans les locaux de l'ancienne crèche de la Gare et sollicite, à ce titre, une participation financière des communes voisines.
 - Lors des échanges avec Monsieur Picard, les communes ont fait part de leur entière satisfaction quant au travail réalisé par le Centre social. Elles ont exprimé leur souhait de préserver le partenariat existant ainsi que l'équilibre et la qualité du service proposés aux enfants et aux familles.
 - Une réunion réunissant les communes, la CAF et la MSA a permis d'envisager la poursuite de la convention actuelle, sous réserve de quelques adaptations. Cette proposition a reçu un avis favorable de l'ensemble des communes concernées.
 - Toutefois, le jour même du conseil d'administration du Centre social, les maires ont reçu un courriel de Monsieur Barsalou, directeur général des services de la commune d'Espalion, les informant que le lancement de la DSP serait soumis au vote du conseil municipal d'Espalion lors de sa séance du vendredi soir.
 - Il est proposé de se rapprocher de la Communauté de communes, d'Adeline Combès coopératrice social et territorial, de la CAF et de la MSA afin d'étudier les possibilités permettant de maintenir un fonctionnement partenarial, sans recourir à une délégation de service public.
- La commune pourrait participer au financement d'une animation organisée cet été par la Cave des Vignerons d'Olt, en reconnaissance de son implication dans la dynamique de la vie locale.

Fin de séance 22h40

Le Maire



La Secrétaire



